

Le statut professionnel du sportif de haut niveau (SHN) fait partie du programme politique du Ministère des Sports. Plusieurs projets gouvernementaux menés en parallèle tendent tous vers le même objectif : rapprocher les sportifs de haut niveau et le monde de l'entreprise. Au sein de la Fédération Française de Parachutisme, sur les 100 athlètes reconnus en tant que SHN, 16 bénéficient d'une Convention d'Insertion Professionnelle (CIP) et 13, issus du Centre National des sports de la Défense de Fontainebleau, bénéficient d'une Convention d'Aménagement d'emploi (CAE). Ces dispositifs, permettant un aménagement des horaires de travail en fonction des entraînements, s'avèrent être des atouts déterminants pour la progression de sportifs. En témoignent les excellentes performances des équipes françaises aux Championnats du monde de parachutisme qui se sont déroulés durant l'été 2014 en Bosnie et en République Tchèque.

Objectifs gouvernementaux

La double réussite sportive et professionnelle est une priorité ministérielle soutenue depuis plus de 30 ans. Dans l'actualité gouvernementale, Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux sports, sous l'égide de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a lancé une mission de réflexion, présidée par Jean-Pierre Karaquillo, sur le statut du sportif. Ce projet s'inscrit dans la ligne des engagements du Président de la République pour le sport. Le rapport, prévu pour mi-janvier 2015, a pour objectif de réfléchir, entre autres, à des cadres juridiques et à une protection sociale adaptés au sportif de haut niveau ou sportif professionnel. Par ailleurs, une promotion du recrutement des SHN destinée aux entreprises sera mise en place en décembre 2014. Le but de cette opération est de montrer aux employeurs les nombreux avantages à engager des sportifs sur le plan des compétences, de l'image et de la fiscalité. Par ce biais, le gouvernement souhaite mieux sensibiliser les entreprises aux dispositifs existants.

Les Sportifs de Haut Niveau de la FFP

Benoit BAECKEROOT

Pierre-Emmanuel BALAGEAS

Magali BELGODERE

Mathieu CANNESSON

Nicolas DAVID

Adeline DELECROIX

Matthieu DESPRES

Guillaume DUBOIS

Michel LAYNAUD

Antoine LELEU

Kevin MANSION

Adrien MERLEN

Sophia PECOUT

Thomas PERRIN-GACHADOAT

Rodolphe POURCELOT

Benoit ROTTY

Convention d'insertion professionnelle et conventions d'aménagement d'emploi

Les sportifs de haut niveau titulaires d'un contrat de travail peuvent bénéficier de conventions d'aménagement d'emploi dans le secteur public et de conventions d'insertion professionnelle dans le secteur privé. Ces conventions sont mises en œuvre par le Ministère chargé des Sports ou les services déconcentrés (DRJSCS) sur proposition du Directeur technique national de la fédération concernée. Cette réglementation permet de mettre à disposition du temps pour les stages, les entraînements et les compétitions. Les aides de la DRJSCS, de la Fédération et du Conseil Régional compensent le manque à gagner de l'employeur correspondant au salaire du sportif pendant les journées de travail libérées.

Les CIP/CAE, des conventions essentielles favorisant l'excellence

En août 2014, les équipes de France ont remporté 8 médailles d'or, 6 médailles d'argent et 4 médailles de bronze aux Championnats du monde de parachutisme qui se sont déroulés à Banja Luka en Bosnie Herzégovine, et à Prostějov en République Tchèque. Au total 46 athlètes parmi les 61 engagés sont montés sur un podium.

Ces très bons résultats sont corollaires d'un travail préparatoire conséquent. Ils mettent en évidence l'importance des entraînements et du temps de travail aménagé grâce aux CIP/CAE. Au-delà des médailles, ces conventions permettent aussi d'envisager sereinement l'avenir professionnel, de s'assurer une sécurité financière et de cumuler des cotisations salariales. Cet aspect social s'inscrit là aussi dans les priorités du gouvernement, soucieux de mettre en œuvre des actions pour mieux préparer l'après-carrière sportive.

Contacts presse : Phoebus Communication

Michel Jouinot : 0680223950

www.ffp.asso.fr

La Fédération Française de Parachutisme compte 29 sportifs de haut niveau sous le régime des CIP/CAE

Qu'est-ce que les CIP/CAE apportent ?

En quoi le statut de sportif de haut niveau influe sur la réussite professionnelle ?

Quel est l'impact de la présence d'un athlète dans la vie d'entreprise ?

Regards croisés entre athlètes et entreprises

Magali Belgodère

Voile Contact Séquence à 4 (VC4) Capitaine de l'équipe France A : Championne du Monde VC4 Séquence (VC4) à Banja Luka (2014) ; Championne du monde VC4 Séquence à Dubaï (2012) ; Médaille d'Or VC4 Gulf Cup, Dubaï (2011) ; Médaille d'Or Championnat de France VC4 (2010) ; Médaille de Bronze Championnat du Monde VC4 (2010), Médaille d'Argent Championnat de France (2009)

« Cette convention me permet d'obtenir de la disponibilité afin d'assurer la quasi intégralité des entraînements annuels et compétitions (2 mois de congés sans solde me sont également accordés par mon employeur). Je perçois malgré mes absences, une partie de mon salaire (minimum garanti), ce qui me permet, de me mener à bien, un double projet : sportif et professionnel :

-Projet Sportif : 10 à 15 jours d'entraînement par mois sont nécessaires à la réalisation de l'objectif, à savoir, rivaliser avec les plus grandes nations (USA et Russie), et conserver notre titre de champions du monde.

-Projet Professionnel : conserver mon activité professionnelle au sein d'Air France, évoluer professionnellement au sein de l'entreprise, conserver une partie de mon salaire, sans lequel mon investissement dans un sport non professionnel ne serait pas envisageable.

Air France étant une entreprise de taille considérable, mon activité sportive et mon statut de sportive de haut niveau, ne sont connus que de mon encadrement proche (Mme Florence CHABANNE, instructrice division ASIE), ainsi que des personnes directement en charge de ma CIP (agent de planning, service gestion paie et DRH).

Cependant, il est évident que les qualités développées lors de la pratique d'un sport d'équipe à haut niveau (de surcroît en parachutisme, sport "à risque" et de précision par excellence) sont mises à profit dans ma fonction d'équipage de cabine au sein d'Air France :

-aptitude au travail en équipe (écoute/ disponibilité/ communication/synergie)

-goût du challenge (satisfaction clientèle, réussite du vol)

-gestion du stress (réactivité, prise de décisions dans des situations difficiles, maîtrise de soi) ; ces qualités étant inhérentes à la fonction sécurité à bord d'un personnel navigant.

-management (de par ma position de capitaine d'équipe) ».

Kevin Mansion

Vol Relatif à 8 (VR8) France A : Médaille de bronze VR8 Championnats du monde, Prostejov (2014) ; 3ème en Coupe du Monde (2013) ; Champion de France VR4 N2 (2011)

«Je suis SHN depuis novembre 2012, d'abord en espoir VR8, puis en équipe A en VR8 et à partir de la saison 2015 en VR4 Open. Je travaille en tant que Directeur Technique Adjoint/ Moniteur de parachutisme à l'École de Parachutisme d'Agen depuis le mois de mai 2014. Une CIP a été mise en place par mon employeur, la fédération ainsi que la région Nord-Pas-de-Calais. À ce titre, je bénéficie d'une mise à disposition de temps pour participer à tous les entraînements et compétitions de mon équipe. Sans ce soutien, il me serait impossible de me libérer aussi souvent et donc d'assurer les saisons exigeantes des équipes de France. En effet, je peux bénéficier d'environ 10 jours par mois. Ce soutien est juste primordial».

Christophe Simon, Président de l'association l'École de Parachutisme d'Agen

«La présence de Kévin dans l'équipe technique de notre club est un atout. De ce fait, l'aide que nous lui apportons en ayant mis en place cette CIP nous semble naturelle, même si cela complexifie la gestion au quotidien de notre structure. Le rayonnement de l'association au niveau local (médiats essentiellement), mais aussi national (reconnaissance par les parachutistes français) est une des raisons de notre choix.

Disposer d'un athlète performant dans une structure sportive va dans le sens de la logique et de l'état d'esprit que nous voulons inculquer à nos adhérents, élèves ou non (motivation, surpassement, goût pour la compétition...). Il nous permet également de bénéficier de facettes supplémentaires dans notre enseignement, notamment en ce qui concerne l'entraînement de compétiteurs, ainsi que l'animation.

Enfin, participer au développement du sport de haut niveau en France grâce à l'aide que nous pouvons apporter nous paraît important».

Adeline Delecroix

Précision d'atterrissage et Voltige PA France Femme
Vice-championne aux Internationaux de France (PA Ascensionnel) ; Vice-Championne d'Europe PA et combiné PAV (par équipe) et 3^e Coupe du Monde PA et combiné PAV (par équipe) à Cheboksary (Russie) (2013) ; Vice-championne aux Internationaux de France (PA Ascensionnel), 3^e Féminine PA et Combiné PAV aux Championnats de France (2012)

«J'exerce la profession de Sage-femme au Centre Hospitalier René Dubos à Pontoise (95) depuis 5 ans et suis également Sportive de haut niveau en équipe de France de Parachutisme (Précision d'Atterrissage/Voltige) depuis 2ans. L'année 2012, année de ma sélection dans l'Équipe, a été une année de sacrifices que je ne regrette absolument pas. Mais j'ai très vite réalisé qu'il me serait difficile de tenir longtemps ce rythme en menant de front un 100 % au travail et de multiples semaines d'entraînements et compétitions. La CIP m'a alors été proposée par le Directeur Technique National de la FFP, Jean-Michel Poulet. Voilà bientôt 2 ans que j'en bénéficie. Cela me permet de me libérer du temps de travail pour m'adonner à ma « vie » sportive sans impact sur ma rémunération. Une chance ! Cependant, la conjoncture économique actuelle ne permet pas d'adapter complètement la CIP à mes besoins en termes de récupération, comme il l'est stipulé dans la convention. Néanmoins je suis très reconnaissante de cet avantage, que je complète par quelques sacrifices à coté pour gérer mes 2 passions celle « de mettre des petits bouts au monde » et celle « d'honorer dans les airs la France » !! Ce sont déjà 2 titres de Vice-Championne d'Europe obtenus l'an passé et ... j'espère un avenir encore plus productif ! Concernant ma hiérarchie professionnelle, je leur suis bien sûr reconnaissante car, même si dans les termes de la convention, il n'y a pas d'impact économique direct lié à mon absence, j'ai bien à l'esprit que mon emploi du temps n'est pas commun et suscite une certaine attention afin de lier au mieux mes 2 activités !! Un soutien certain, clé d'une réussite... à suivre ... MERCI !! »

Hiérarchie professionnelle d'Adeline Delecroix

Du côté de la hiérarchie d'Adeline, «on doit dire l'exemple de persévérance qu'elle représente pour l'équipe avec laquelle elle travaille, et l'admiration que son courage suscite. C'est une personne totalement accessible, avec un sourire tellement facile ! Comme elle travaille aussi de nuit, nous devons être vigilantes à verrouiller son repos de sommeil minimal. Nous sommes aussi au fait que sa convention ne couvre pas tout son temps d'entraînement, et que la grande majorité de ses RTT y sont consacrés! »

Michel Leynaud

Vidéoman Vol relatif à 8 (VR8) France B : Médaille de Bronze
Championnat du Monde VR8 (Prostejov) (2014)

«Concernant ma CIP, je remercie d'abord l'ensemble du système qui permet en France d'avoir ce genre d'aide pour nous permettre de nous entraîner plus sérieusement que d'autres nations et, donc, de souvent faire la différence. C'est d'ailleurs largement le cas dans le parachutisme, car si personne n'avait de CIP, je suis convaincu que la moisson des médailles serait vraiment moindre. En tout cas pour ma part, c'est le cas! Je sais que c'est difficile et que les budgets sont serrés un peu partout dans les ministères (ex : militaire), mais j'espère de tout mon cœur que cela perdurera dans le temps et que la France sera source de talents dans ce sport ! Etant dans une grande entreprise internationale de transport, il est difficile de faire partager mon parcours. Néanmoins, j'ai eu la chance de bénéficier du soutien essentiel de la DRJSCS Rhône Alpes pour le montage de mon dossier».

Sophia Pecout

Vol Relatif à 4 (VR4) Féminin France A : Championne du monde VR4 Féminin 2014 à Prostejov (2014) ; Championne d'Europe (2013)

«Je travaille chez Ingenico à Paris. Pour moi, la CIP a une importance cruciale, car elle me permet d'aller m'entraîner et de participer aux compétitions. Sans ce contrat, je ne pourrais pas conserver mon emploi en CDI chez Ingenico. Or, selon moi, la poursuite d'une activité professionnelle pendant sa carrière de haut niveau est importante afin de garder un certain équilibre et un rythme de vie. En effet, je reste toujours en mouvement et très active, ce qui est avantageux autant sur le plan sportif que professionnel. Le haut niveau et le sport collectif développent un certain nombre de valeurs telles que la persévérance, le travail, l'entraide, l'esprit d'équipe, la détermination ou encore l'ambition. Et toutes ces valeurs sont bien sûr appréciées et reconnues dans le milieu professionnel. Mon employeur est toujours ravi de faire quelques lignes de communication interne quand je reviens d'une compétition avec une médaille. Cela permet de souligner les valeurs sociales de l'entreprise et de valoriser son image. Il me semble donc que c'est un deal gagnant-gagnant. »

Rodolphe Poucelot

Voile Contact Séquence à 2 (VC2), Capitaine équipe France A : Champion du Monde VC2 à Dubaï - Record du monde avec 36 points (2012), 3^e à la coupe du monde à Dubaï (2011)

«Je travaille au sein de la société Tryba. Je suis chef d'équipe. Je pense que cela engendre plus de contraintes que d'avantages pour l'entreprise. En tout cas, cela demande des efforts mutuels. Je dirais que le réel impact positif se ressent plus au niveau de la clientèle. C'est vrai que pour l'image de l'entreprise «un champion du monde pose vos fenêtres», c'est une réelle publicité ! D'ailleurs, même au niveau de la communication interne, j'ai fait l'objet d'un article dans le bulletin officiel de la maison mère de Tryba. En résumé, ce système a été long à mettre en place et ce n'est pas toujours évident. Il y a un avantage principal : je peux suivre mon planning d'entraînement à la lettre».